MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET
DE LA PROTECTION SOCIALE

ONEF
OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Activité 2.2.1

SEMINAIRES DE FORMATION DES AGENTS DE L'ONEF EN STATISTIQUE DU TRAVAIL

Termes de Références

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Avril 2025

1. Contexte et justification

Dans sa déclaration de politique de l'emploi en 2011, Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, soulignait l'importance de combler le déficit d'information sur l'emploi et le marché du travail. Il affirmait en ces termes : « C'est une nécessité pour être au plus près des réalités du marché du travail, indispensable pour construire des réponses raisonnées aux problèmes d'emploi et de chômage. Nous entreprendrons donc une réforme en profondeur de notre système d'information sur le marché du travail. »

La création de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), en Conseil des Ministres le 7 juillet 2021, s'inscrit dans la matérialisation de cet engagement du Chef de l'État. Elle vise à doter le pays d'un système performant d'information sur le marché du travail, en adéquation avec la recommandation du cadre de concertation des ministres en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'espace UEMOA. Ce dernier préconise la mise en place, dans chaque pays membre, d'un observatoire de l'emploi et de la formation sous la forme d'une structure autonome.

L'ONEF vient ainsi renforcer le dispositif national d'observation du marché du travail, à travers la collecte, l'analyse et la diffusion de données régulières et fiables sur l'emploi. Après l'installation officielle de ses organes le 16 novembre 2023, son opérationnalisation effective en 2024 a vu le déploiement d'une vingtaine d'agents, dont seulement trois issus des profils de statisticien et démographe. Plus précisément, les deux départements techniques à savoir le Département des Études et de la Recherche Appliquée (DERA) et le Département de l'Ingénierie, de la Normalisation Statistique et de la Diffusion (DINSD) ne comptaient aucun agent, à l'exception de leurs chefs de département. Ce sous-effectif technique a limité la capacité de l'ONEF à mener certaines activités dans les délais prévus.

Afin de remédier à cette situation et d'assurer pleinement ses missions, l'ONEF a initié, dès le début de l'année 2025, le recrutement d'agents techniques, notamment des démographes, statisticiens et économistes. Il prévoit également la reconversion de certains agents initialement à sa disposition. Par cette démarche, l'ONEF se veut être un instrument efficace d'information, d'alerte et d'aide à la décision en matière d'emploi et de formation. Il s'agit pour lui de permettre une meilleure compréhension des dynamiques du marché du travail, de répondre aux besoins en information des utilisateurs et de répondre à temps aux instructions des décideurs. Cependant, cette ambition ne peut se réaliser sans une ressource humaine qualifiée et maîtrisant les exigences des statistiques du travail.

À cet effet, il convient de renforcer les capacités du personnel technique pour le rendre compétent à produire, analyser et diffuser les informations tant quantitatives que qualitatives sur le Système d'Information du Marché du Travail tel que recommandé par l'étude diagnostique du système d'information sur le marché du travail en Côte d'Ivoire.

C'est dans ce cadre que l'ONEF a inscrit, dans son Plan de Travail Annuel (PTA) 2025, au titre de renforcement des capacités du personnel de l'ONEF (Produit 2.2), l'organisation de plusieurs formations destinées aux agents de ses deux départements techniques. En clair, en 2025, l'ONEF prévoit : (i) trois (03) séminaires de formation en statistique du travail ; (ii) deux (02) séminaires de formation en logiciel statistique ; (iii) un (01) atelier de formation en méthodes

statistiques ; (iv) deux missions de formations à l'étranger et (v) le financement de formations supplémentaires.

Les présents Termes De Référence visent à définir les modalités d'organisation du premier séminaire de formation en statistique du travail.

2. Objectifs de l'atelier

2.1 Objectif général

L'objectif général de ce premier séminaire est de mettre à niveau les agents de l'ONEF sur les concepts, normes et pratiques relatives aux statistiques du travail, en vue d'améliorer la production et l'analyse des données sur le marché du travail.

2.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira, au cours de ce séminaire, de :

(i) Connaitre ce que recouvre les statistiques du travail ;

(ii) Analyser les statistiques du travail dans le contexte national ;

(iii) Connaitre les normes et standards internationaux en matière de statistiques du travail ;

(iv) Maîtriser les concepts fondamentaux des statistiques du travail ;

(v) Présenter les indicateurs statistiques du travail décent en détaillant leurs définitions, méthodes de calcul et sources de données ;

(vi) Instaurer une dynamique de collaboration et de partage d'informations entre les agents.

3. Résultats attendus

Au terme de l'atelier, les agents de l'ONEF sont mis à niveau sur les concepts, normes et pratiques relatives aux statistiques du travail.

Les résultats attendus sont, entre autres :

(i) Ce que recouvre les statistiques du travail est connu ;

(ii) Les statistiques du travail dans le contexte national sont analysés ;

(iii) Les normes et standards internationaux en matière de statistiques du travail sont connus ;

(iv) Les concepts fondamentaux des statistiques du travail sont maitrisés ;

(v) Les indicateurs statistiques du travail décent sont présentés en détaillant leurs définitions, méthodes de calcul et sources de données ;

(vi) Une dynamique de collaboration et de partage d'informations entre les agents est instaurée.

4. Méthodologie

Les travaux du séminaire se dérouleront exclusivement en plénière. Les sessions seront animées par les experts de l'ONEF que sont le Directeur de l'ONEF, M SORO et M GNALEGA.
Le séminaire réunira 20 personnes de l'ONEF.

N	Participants	Fonction
1	KONE PENATIEN	DG, Formateur Principal
2	SORO Dognimon	CD, Formateur
3	GNALEGA Dakouri Eugène-Cyrille	CD, Formateur
4	DJECKET Constant	Chargé d'études
5	AKRMON Charles	Chargé d'études
6	TUO Lanzeni	Chargé d'études
7	KOUADIO Wilfried	Chargé d'études
8	ATTAHI Michel	Chargé d'études
9	OUATTARA Kra	Chargé d'études
10	KOUADIO Julie	Chargé d'études
11	TOURE Parfait	Chargé d'études
12	AKOU Pascal	Chargé d'études
13	N'GUETTIA Fabrice	Chargé d'études
14	SORO	Chargé d'études
15	CAMARA Mohamed	Chargé d'études, Communication
16	YEIE OUINII	Chargé d'études, Communication
17		
18		
19		
20		
Total		**16**

5. Durée – Lieu – Agenda

L'atelier durera trois (03) jours, du 14 au 16 avril 2025, et se tiendra à la salle de conférence de l'ONEF. L'agenda détaillé est défini comme suit :

Heures	Activités	Intervenants
Jour 1 : Lundi 14 avril 2025		
07H30-08H00	• Installation	Participants
08H00-08H15	• Mot d'ouverture du DG	ONEF
08H15-08H45	• Tour de table et recueil des attentes des participants	ONEF

Heures	Activités	Intervenants
08H45-09H30	• Présentation des objectifs et de l'agenda du séminaire	M. GNALEGA
09H30-10H15	• Session 1 (introductive) : Aperçu des statistiques du travail et des normes récentes	DG
10H15-10H30	• Pause-café et photo de famille	
10H30 -11H30	• Session 2 : Sources de données du Marché du Travail	M. SORO
11H30 -12H30	• Session 3 : Présentation de questionnaires (ENE2019)	M. SORO
12H30-14H00	Pause déjeuner	
Jour 2 : Mardi 15 avril 2025		
08H00 – 08H30	Questions-Réponses	M GNALEGA
08H30 – 09H30	• Section 4 : Indicateurs du travail décent	M SORO
09H30 – 10H30	• Section 5 : Définir et mesurer les indicateurs clés du marché du travail	M SORO
10H30-10H45	Pause-café	
10H30 -12H00	• Section 6 : Les principales classifications (CITI, CITP, CISP, etc.)	M SORO
12H00-14H00	Pause déjeuner	
Jour 3 : Mercredi 16 avril 2025		
08H00 – 08H30	• Questions-Réponses	M GNALEGA
08H30 – 09H30	• Session 8 : Définitions et normes de mesure du travail des enfants	DG
09H30 – 10H30	• Session 9 : La 20ème CIST et la CISE-18	M GNALEGA
10H30-10H45	Pause-café	
10H30 -11H30	• Session 10 : La 21ème CIST et la mesure de l'informalité	M GNALEGA
11H30 -12H30	• Relevé des recommandations et prochaines étapes	
12H30-14H00	Mot de clôture	